

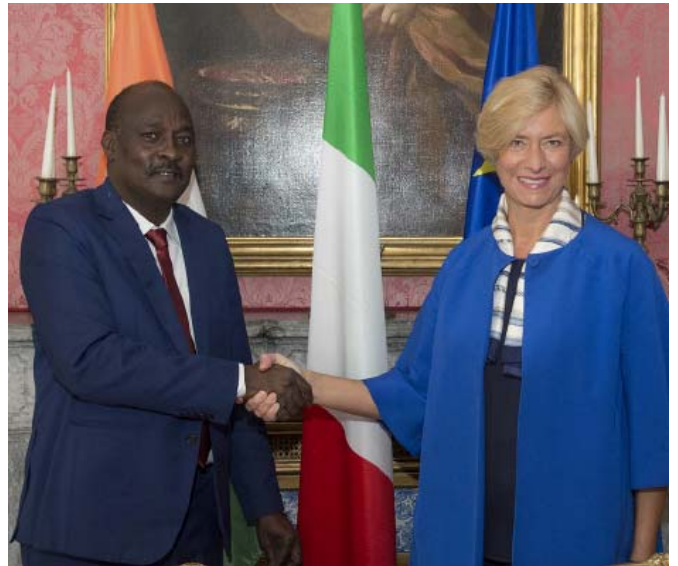
# LE COURRIER

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GÉNÉRALES ET DE RÉFLEXION N° 552 DU JEUDI 14 MARS 2019 - PRIX : 300 FRANCS CFA

*Coopération entre l'Italie et le Niger dans le domaine de la défense*

## Le contenu de l'accord secret, enfin dévoilé

*Ça y est ! Longtemps présenté comme une possibilité sérieuse, mais formellement démenti par les autorités nigériennes, l'accord secret de coopération entre l'Italie et le Niger dans le domaine militaire est désormais indiscutable. Le gouvernement italien a finalement cédé à la pression exercée par des organisations de la société civile, notamment la Coalition italienne pour les libertés et les droits civils, qui ont saisi la justice aux fins de contraindre celui-ci à rendre public l'accord signé avec le gouvernement nigérien. Après 14 mois de bataille judiciaire, le Tribunal a ordonné au ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de produire le texte de cet accord au plus tard le 16 décembre 2018. C'est désormais fait. Selon une de nos sources crédibles qui a confié au Courrier avoir obtenu copie, l'accord secret, a été signé à Rome, par les deux parties, représentées par Roberta Pinotti et Kalla Moutari, le 26 septembre 2017. L'accord, qui comporterait huit articles, souligne en préambule*



*que les gouvernements nigérien et italien ont décidé de renforcer la coopération entre les ministères de la Défense respectifs, sur la base d'une évaluation partagée selon laquelle la coopération mutuelle dans le domaine de la défense renforcera les relations existantes entre les parties...*

*Lire pages 4-5*

*Arrestation d'un officiel nigérien pour trafic international de cocaïne*

## Des révélations époustouflantes sur Mohamed Sidi Mohamed et le trafic de drogue au Niger

*Niger/Bénin*

### Mahamadou Issoufou et Patrice Talon à couteaux tirés

Selon la Lettre du Continent, les relations entre les Présidents Issoufou du Niger et Talon du Bénin se dégradent continuellement. Dans son numéro 796 du 13 mars 2019, la LC rappelle que « Déjà passablement rafraî-

chies en raison des sérieuses divergences sur le projet du chemin de fer Niamey-Dosso-Parakou, les relations entre Mahamadou Issoufou et Patrice Talon se distendent encore depuis le début de 2019 ». Et de préciser que « Le

Président nigérien reproche notamment à son homologue de fermer les yeux quant aux fréquents séjours au Bénin de son plus farouche opposant, Hama Amadou ».

*Présidence de la République*

**Qu'est ce qui fait courir la secrétaire générale ?**

Présidence de la République

# Qu'est ce qui fait courir la secrétaire générale ?

Depuis deux semaines, nous faisons cas des pratiques aux antipodes des bonnes mœurs de gestion administratives auxquelles s'adonne la secrétaire générale de la Présidence, l'administration du pouvoir de Niamey. Des écrits qui ont amené Doula Talata, l'époux de la secrétaire générale de la Présidence à réagir vigoureusement jusqu'à nous taxer, avec des mots à peine voilés, d'oiseaux de mauvaises augures. Tout en nous martelant que le Président Issoufou Mahamadou est son ami de longue date et que son épouse peut s'autoriser tout et rien ne va se passer. Des propos déplorables qui constituent

à la limite une insulte à la République et l'Etat de droit dans lesquels tous les citoyens sont égaux devant la loi. Du reste, une réflexion sombre et obscure qui dénote le caractère intrinsèque de l'homme et de la manière dont il avait géré l'UGAN.

Jusqu' à être chassé de façon humiliante par le sénégalais Pathé Dion. Juste un petit rappel.

Pour dire qu'aujourd'hui, Dame Ramatou Alkali court dans tous les sens pour chercher à se laver. Dans son tâtonnement et l'incertitude de trouver le bon bout, elle a fait recruter des « mercenaires » de la plume dans certains médias de la place. Les-

quels ont d'ailleurs lamentablement échoué.

Car n'ayant aucun argument solide à opposer que de se jeter dans le « griotisme » en la célébrant. N'est ce pas « que tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute » ?

Aussi dans sa débandade, selon des sources dignes de foi, a-t-elle réuni, le mardi 12 mars 2021, tous les cadres de la Présidence. Au centre de la rencontre, Le Courrier et son promoteur. Au dire de notre source, la secrétaire générale serait médusée de voir des informations sur ses pratiques étalées dans un journal. Et selon toujours nos sources, plusieurs autres questions auraient été abordées dont



notamment, comment clouer le bec aux journalistes du journal "Le Courrier". Mais, à notre avis, au lieu de réunir des agents qui n'ont rien à y avoir, Dame Ramatou Alkali gagnerait mieux en procédant à une introspection pour en vue de se remettre en cause. Le pressentiment ne fonctionne pas, de surcroit sur celui qui est dans son bon droit et qui ne fait que dénoncer les dérives avérées d'individus qui se croient au-dessus de la loi. **SOUM**

## URANIUMGATE

### Lettre ouverte au chef de l'État Issoufou Mahamadou Monsieur le Président, où sont nos 200 milliards F CFA

**M**ONSIEUR le Président, pour une fois, 'LE COURRIER'. a préféré vous interpeller, en votre qualité de magistrat suprême et garant du bon fonctionnement des institutions de la République. Nous en appelons à toutes vos prérogatives constitutionnelles afin d'aider à éclairer la lanterne des 19 millions de Nigériens que nous sommes, relativement à l'affaire dite Uraniumgate.

Monsieur le Président, notre interrogation se résume en cette question : où sont nos 200 milliards FCFA ? Remarquez que la



"disparition" d'une telle somme suscite forcément un grand émoi au sein de l'opinion nationale. Pour dire vrai, les Nigériens sont littéralement atterrés par ce tour de passe-passe exécuté par l'un de vos plus fidèles lieutenants, en la personne de HASSOUMI MASSOUDOU. En effet, votre ancien directeur de Cabinet est le maillon principal de cette opération financière des plus mafieuses. D'ailleurs, il n'a point nié le bienfondé des accusations portées par "LE COURRIER". Bien au contraire, HASSOUMI MASSOUDOU a grandement corroboré nos affirmations. L'ensemble des Nigériens sont avides de connaître la vérité sur ce scandale politico-financier. Nous le savons, dans votre entourage, "LE COURRIER" est très mal vu et nous le comprenons aisément du moment où il dérange en divulguant

régulièrement des affaires qui gênent au plus haut point votre régime. Si mettre en lumière des scandales imputables à votre gestion cahoteuse constitue notre seul péché, que l'on nous reconnaisse au moins le mérite d'assumer cette mission de service public qui incombe à la presse. Monsieur le Président, nous réitérons une fois de plus notre question : où sont donc nos 200 milliards FCFA? De par vos fonctions de chef suprême de l'administration publique, vous ne pouvez pas ignorer la destination prise par cet argent soutiré aux contribuables nigériens. Absolument pas. Vous taire fait de

vous le complice d'une des plus grosses forfaitures jamais commises au Niger. Ne pas accéder aux attentes du peuple quant à la manifestation de la vérité fait de vous le parrain d'une ignominieuse association de malfaiteurs. Monsieur le Président, plus que jamais vous êtes dans l'obligation absolue de laisser la justice suivre son cours, sans ingérence d'aucune sorte et mieux, de la soutenir ouvertement dans cette affaire des 200 milliards de l'Etat nigérien.

Monsieur le Président, nous ne saurions terminer cette lettre sans reposer notre question : où sont passés nos 200 milliards FCFA? Sans nul doute, vous avez la réponse à cette question. Alors, le peuple entier vous le demande avec insistance. **Alpha**

Arrestation d'un officiel nigérien pour trafic international de cocaïne

# Des révélations époustouflantes sur Mohamed Sidi Mohamed et le trafic de drogue au Niger

Qui est ce Mohamed Sidi Mohamed, arrêté à Bissau en possession de 800 kilos de cocaïne et qui lui sert de couverture politique à Niamey ? Vu sur des photos dans une manifestation du PSD Bassira de Mohamed Ben Omar, l'homme arrêté à Bissau risque d'éclabousser de personnes au Niger.

Si Mohamed Sidi Mohamed est bel et bien conseiller spécial du président de l'Assemblée nationale, le parlement a toutefois tenu à dégager toute responsabilité dans cette gravissime affaire. Quant au gouvernement, on attend toujours sa réaction officielle.

Un sésame qui lui permet de s'adonner facilement au trafic de drogue. 800 kilos de cocaïne, cela fait près de 17 milliards de francs CFA. Pour le compte de qui Mohamed Sidi Mohamed travaille-t-il ? Présenté, aujourd'hui, comme un Malien, l'intéressé est pourtant en possession d'un passeport nigérien et d'une carte de conseiller spécial du président de l'Assemblée nationale. Rien de plus officiel ! Il est donc, soit naturalisé nigérien avant d'être possesseur légitime d'un passeport nigérien, soit il est membre du cartel international de la drogue homme de main d'acteurs bien placés au Niger. Sur son passeport, il est né à Tchintabaraden, dans la région de Tahoua. Aujourd'hui, à l'occasion de son arrestation à Bissau, les Nigériens découvrent, selon le témoignage d'un certain Abdou Pagoui sur les réseaux sociaux, que son vrai nom est Hamadana et qu'il est né à Tabankort, à 200 kilomètres au nord de Gao, chez Hanoun Ali et Chrayaf ElChappo du sahel, connus comme les barons de la drogue. Aussi curieux que cela paraisse, ces précisions sont données par un homme qui n'a rien à voir avec la police, encore moins l'Ocris [Ndlr : Office

central de répression du trafic illicite des stupéfiants]. Ce qui veut dire que l'homme, ainsi que ses activités criminelles, sont parfaitement connues à Niamey.

**Qui a fourni tant d'informations à Abdou Pagoui pour qu'il accepte de porter ce témoignage qui pourrait lui coûter cher, demain ?**

Selon toujours cette source intéressante à bien d'égards pour la suite de l'enquête policière de la DEA, « Mohamed Sidi Mohamed alias Hamadana s'est installé à Niamey fin 2009 et a évolué dans le commerce des véhicules gros porteurs pour blanchir l'argent de la drogue et utilise ses camions pour faire rentrer en Algérie des tonnes de cannabis et de tramadol par la fraude ». Intarissable, l'homme semble en savoir davantage sur Mohamed Sidi Mohamed et son trafic de drogue puisqu'il indique qu'il est cité comme un acteur majeur dans l'affaire des 2,5 tonnes de cannabis saisis en juin 2018, dans un entrepôt à Niamey. Une opération menée avec usage d'armes à feu, mais dont les autorités nigériennes n'ont jamais présenté les auteurs et complices. Parmi les photos publiées comme étant celles des personnes arrêtées comme l'a fait croire Niamey, Mohamed Sidi Mohamed ou plutôt Hamadana ne figure nulle part. Alors ? L'a-t-on volontairement relâché pour qu'il continue à vaquer librement à ses activités criminelles ? Abdou Pagoui précise à toutes fins utiles que « Mohamed Sidi Mohamed a trompé la vigilance des autorités en utilisant plusieurs identités pour échapper aux hommes du DGPN ». Qui a fourni tant d'informations à Abdou Pagoui pour qu'il accepte de porter ce témoignage qui pourrait lui coûter cher, demain ?

**Les saisies de drogue au Niger sont si fréquentes que ça paraît banal**

Les autorités bissau-guinéennes



ont désormais de quoi défendre leur gombo auprès des grandes puissances occidentales à cheval sur le trafic de drogue. Selon des informations dignes de foi, la Guinée Bissau a régulièrement soutenu que si elle servait certainement de pays de transit, elle n'est pas forcément le refuge des trafiquants de drogue qu'il faut chercher ailleurs. Selon le représentant de l'agence Reuter à Dakar, le Premier ministre Bissau-guinéen a fait la promesse à la DEA (Drug Enforcement Agency) américaine qu'il prouverait cela. L'arrestation, le week-end dernier, de Mohamed Sidi Mohamed est le résultat de quatre mois de filature et d'enquête. Selon le correspondant de Reuter, la drogue saisie est envoyée à Niamey dans des cartons de poissons congelés au Niger avant de partir en Guinée grâce à des complicités au plus haut

sommet de la sécurité intérieure. Une révélation qui fait froid dans le dos du côté de Niamey où les Nigériens sont plus que convaincus que le cartel a de beaux quartiers dans leur pays. Personne, ici, ne serait surpris d'apprendre que les 800 kilos de cocaïne saisis à Bissau sont partis de Niamey. À Niamey, depuis huit ans, les saisies de drogue sur des bus de transport immatriculés au Niger sont devenues si fréquentes que c'est devenu banal. Ces saisies, pourtant publiées par voie de presse et à travers les réseaux sociaux par la police nationale, notamment l'Ocris [Ndlr : Office central de répression du trafic illicite des stupéfiants] n'ont presque pas connu de suite judiciaire. Outre que maints conseillers nichés à la présidence de la République, au Cabinet du Premier ministre, à l'Assemblée nationale et même à la DGSE

Suite page 8

Coopération entre l'Italie et le Niger dans le domaine de la défense

# Le contenu de l'accord secret, enfin dévoilé

Ça y est ! Longtemps présenté comme une possibilité sérieuse, mais formellement démenti par les autorités nigériennes, l'accord secret de coopération entre l'Italie et le Niger dans le domaine militaire est désormais indiscutable. Le gouvernement italien a finalement cédé à la pression exercée par des organisations de la société civile, notamment la Coalition italienne pour les libertés et les droits civils, qui ont saisi la justice aux fins de contraindre celui-ci à rendre public l'accord signé avec le gouvernement nigérien. Après 14 mois de bataille judiciaire, le Tribunal a ordonné au ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de produire le texte de cet accord au plus tard le 16 décembre 2018. C'est désormais fait. Selon une de nos sources crédibles qui a confié au *Courrier* avoir obtenu copie, l'accord secret, a été signé à Rome, par les deux parties, représentées par Roberta Pinotti et Kalla Moutari, le 26 septembre 2017. L'accord, qui comporterait huit articles, souligne en préambule que les gouvernements nigérien et italien ont décidé de renforcer la coopération entre les

ministères de la Défense respectifs, sur la base d'une évaluation partagée selon laquelle la coopération mutuelle dans le domaine de la défense renforcera les relations existantes entre les parties. Écrit en italien, le document original prévoit des consultations régulières en vue d'élaborer et d'approuver, par consentement bilatéral, tout accord spécifique visant à compléter le présent accord, ainsi que tout programme de coopération entre les forces armées italiennes et nigériennes. Si cela n'a pas été dit officiellement à l'occasion du séjour du président du Conseil italien à Niamey, en janvier 2019, il est toutefois plausible que ce soit dans le cadre des dites consultations. Les champs couverts par cet accord de défense seraient si étendus qu'il laisse l'opportunité aux deux parties, à tout moment, de proposer un accord secondaire portant sur des questions de préoccupation précise.

**« Le Niger n'est pas satisfait d'avec la coopération militaire avec la France et les Etats Unis »**



À en croire notre source qui dit ne pas être en mesure de faire publier ledit accord, frappé du sceau « Top secret », les champs de coopération concernés par le document confirment a posteriori les plaintes de Niamey à propos de la coopération militaire avec la France et les Etats Unis. En 2018, le ministre de la Défense, Kalla Moutari, révélait à Jeune Afrique que les autorités nigériennes ne sont pas satisfaites de la coopération avec les troupes française et américaine déployées dans le pays. Une façon de dire, sans le dire, qu'ils ont décidé d'aller voir ailleurs. Mais les propos de Kalla Moutari resteront de simples velléités puisque les autorités nigériennes, manifestement prises entre le marteau et

l'enclume, ont continuellement démenti l'existence de tout accord militaire avec l'Italie. Cette façon peu orthodoxe dans le domaine diplomatique de se défilier face à ses responsabilités a dû être l'élément déclencheur de la propagande italienne visant à ébruiter, par le biais des médias, les dessous des cartes. Subtilement, mais avec beaucoup de résolution, les autorités italiennes ont maintenu la pression sur les autorités de Niamey. La presse italienne n'a pas particulièrement chômé durant cette période, les premiers responsables italiens ayant confié, sans prendre de gants, que c'est la France qui bloque l'installation de leur armée en sol nigérien.

**Les officiels italiens affirment, les autorités nigériennes démentent et pourtant l'accord existe**

En début d'année 2018, les médias italiens ont rapporté que l'armée italienne, à l'instar de ses homologues française, américaine et allemande, siégera au Niger pour y assister les Forces de défense et de sécurité dans la lutte contre le terrorisme. À la clé, le pays de Mussolini fait la promesse de concéder au Niger 40% de son aide globale destinée à toute l'Afrique. En sus des 32 milliards de FCFA que les autorités nigériennes ont empochés depuis juin 2017, soit trois mois avant la signature de l'accord secret, à Rome. Tandis que les officiels italiens déclarent à qui veut l'entendre que l'armée italienne, avec 470 soldats, s'installera bientôt au Niger, « à la demande du gouvernement nigérien », précise Agelino Alfano, le ministre des Affaires étrangères italien, au sommet de l'État nigérien, l'on s'ingénie à nier ce que l'Italie clame haut et fort. Le ministre de la Défense nationale, Kalla Moutari a déployé une folle énergie à démentir ce qui est plus que vrai, allant jusqu'à demander à des médias de rectifier l'information qu'ils ont donnée à ce propos. D'autres membres du gouvernement nigérien ont confié à RFI, sous anonymat, qu'ils n'ont

été, ni consultés ni informés. « Nous étions surpris », a confié, le 26 janvier 2018, un membre du gouvernement nigérien à RFI. Une autre source, a indiqué, toujours à RFI, que le Niger n'est pas d'accord pour accueillir cette force. « Nous avons indiqué aux Italiens, précise ladite source, par le biais de notre ministre des Affaires étrangères, que nous ne sommes pas d'accord ». Et pourtant

**Devant le président du Conseil italien, le Président Issoufou aborde le sujet sans toutefois évoquer l'accord secret**

En novembre 2018, dans un article fort documenté, un journal italien revient sur la question en faisant le rappel historique de cette scabreuse affaire ainsi que les enjeux éventuels. Une perspective qui ne peut qu'embarrasser les autorités nigériennes qui ont régulièrement démenti en touchant, affirmant et répétant qu'il est totalement faux qu'elles aient signé un accord dans ce sens avec l'Italie. Même la visite, presque surprise, du président du Conseil italien, le mardi 16 janvier 2019, n'a pas permis de délier les langues du côté du gouvernement nigérien. Si le Président Issoufou n'a pu éluder totalement la question, il a toutefois été assez virtuose pour dire les choses sans faire la moindre allusion à l'existence de

cet accord. « J'ai profité de la présente visite pour échanger avec le président du Conseil sur des préoccupations qui nous sont communes, préoccupations relatives notamment aux questions de sécurité, de lutte contre le terrorisme, les organisations criminelles (trafiquants de drogues, des migrants) », a déclaré le Président Issoufou.

S'il est aisé d'imaginer qu'il en a largement discuté avec son hôte, Mahamadou Issoufou n'a, cependant, nulle part, évoqué l'accord de coopération militaire signé le 26 septembre 2017. « J'ai également évoqué avec le président du Conseil italien des questions de coopération bilatérale sur le plan économique avec les interventions dudit pays dans les secteurs qui sont prioritaires pour le Niger, notamment les infrastructures, le développement rural, l'Education, la santé, et l'accès à l'eau pour les populations », a expliqué le chef de l'Etat. Le Président Issoufou a pourtant effleuré le sujet, exprimant son souhait de voir l'Italie renforcer sa coopération avec le Niger en matière de formation, d'équipement des Forces de défense et de sécurité, des aspects explicitement pris en compte dans l'accord secret.

Devenu un sujet central de désaccord entre la France

et l'Italie, avec des autorités nigériennes embarrassées et prises entre le marteau et l'enclume, l'accord de défense secret nigéro-italien a fini par déborder et déteindre sur la question de l'immigration. Une crise dans la résolution de laquelle l'Italie a l'impression qu'on lui demande de faire plus qu'elle ne doit par rapport à des pays comme la France qu'elle accuse ouvertement d'être la cause profonde et réelle de l'immigration clandestine subsaharienne. Dès le début des attaques outrancières des autorités italiennes contre la France, nombre d'observateurs ont relevé que la source et la motivation de ces attaques se trouvent dans l'opposition supposée de la France contre toute installation de militaires italiens au Niger.

**Laboukoye**

**LE COURRIER**

Hedomadaire d'informations  
générales et de réflexion  
NIF : 17763 / S  
Tél : 96 88 74 09  
96 29 05 42

Siège : Quartier Terminus

E-MAIL :  
lecourrier\_niger@yahoo.fr

**Fondateur**

Ali Soumana

**Directeur de Publication**

Moussa Dodo

Impression : GIN

Tirage

1500 Exemplaires

*Le régime dit de la renaissance*

# Le plus bas degré de l'exercice du pouvoir d'Etat

Le pouvoir d'Etat vise, dans son essence, la réalisation de l'intérêt général, en vue de l'épanouissement du peuple, autrement l'ensemble des citoyens. Et ce, à travers la garantie et la protection de la liberté, la sécurité et les droits fondamentaux du citoyen. L'Etat démocratique en tout cas a également en charge d'assurer l'égalité entre les hommes. En retour, le citoyen participe à l'édification du corps social en accomplissant ses devoirs. Le pouvoir d'Etat n'est donc pas institué pour la réalisation des intérêts personnels ou de clan de ceux qui ont la chance, de droit ou de fait, d'exercer ce pouvoir d'Etat. Sous la Renaissance, les nigériens sont désormais convaincus que seuls prévalent les intérêts des princes qui gouvernent, le clan des camarades, et leurs suppôts, ceux qui, pour des raisons qui leur sont propres mais pas toujours guidées par l'intérêt du peuple nigérien, soutiennent, disent-ils, les actions du Chef de l'Etat. Toutes les institutions de la République sont caporalisées par le parti au pouvoir, mises au service exclusif des camarades. L'exclusion est le mode de gouvernance privilégié par ceux-là qui crient à l'exclusion. Passe encore si c'était pour exécuter un quelconque programme économique ou projet de société, mais cette politique discriminatoire entre les nigériens est uniquement mue par les avantages qui découlent des postes occupés, autant dire l'ap-

pât du gain. La bonne gouvernance, l'Etat de droit et l'efficacité de la dépense publique sont désormais derrière nous. Pourtant, ces idéaux constituaient la charpente des revendications et discours des dirigeants actuels, lorsqu'ils étaient à l'opposition.

Ces slogans se sont évaporés comme beurre au soleil, complètement tombés dans l'oubli. Pire, les renaissants sont arrivés à pervertir la société nigérienne en normalisant les contrevaleurs et tout ce qu'ils condamné avant d'accéder au pouvoir : la prédation des ressources nationales, le népotisme, le clientélisme.

Des contrevaleurs comme le mensonge, le vol, la félonie, sont considérées comme des valeurs et leurs auteurs sont acclamés et promus. Pour la première fois dans l'histoire récente du Niger, toutes les institutions de l'Etat sont dirigées par les militants actifs, connus de tous comme partisans d'un parti politique : le PNDS-Tarayya. La primature, la présidence de l'Assemblée nationale, la cour des comptes, la haute cour justice, le conseil d'Etat, les hauts commissariats et autres hautes autorités, les ministères les plus importants au sein du gouvernement, les directions générales des sociétés d'Etat, sont tous occupés par des militants du PNDS. Comment les choses peuvent-elles marcher ? On ne peut pas mettre des compétences nigériennes, formées par l'Etat nigérien, sur les fonds pu-

blics, et espérer que ça marche. Surtout si ces cadres compétents sont mis à l'écart, en raison de leur choix politique ou en raison de la tiédeur constatée dans leur engagement. Pour placer des personnes incompetentes, seulement avides d'argent et très politiquement engagées. Un engagement politique qui, selon les guristes, consiste à chanter les louanges des thuriféraires du régime et à insulter, calomnier toute voix discordante. Sous l'Ere de la renaissance, il ne suffit plus d'être techniquement compétent. D'ailleurs ce critère n'est plus valable. Etre politiquement engagé est largement suffisant, et tient lieu de toutes les compétences. Le pouvoir d'Etat est désormais au service d'individus, pour leur réalisation personnelle. Il est usurpé pour être utilisé contre ceux qui sont considérés comme mal pensants : les opposants, les acteurs de la société civile, les journalistes qui ne font qu'exercer leurs droits constitutionnellement reconnus de citoyens dans un pays dit démocratique. Les humiliations, les emprisonnements, les faux dossiers contre les opposants, les intimidations sur fonds de violation des lois de la République, la caporalisation de la justice qui est le dernier rempart protecteur du citoyen, tels sont les actes quotidiens posés par les gouvernants qui se croient tout permis et prennent le pays comme un gâteau conquis qu'il faut croquer à belles dents. C'est ça le plus bas

degré de l'exercice du pouvoir d'Etat. Quiconque disposant de la force et des ressources publiques est capable d'une telle gestion catastrophique. Mais ce dont les renaissants sont incapables, c'est l'élévation d'esprit et même le sacrifice, le dépassement de soi et son intérêt purement égoïste pour viser et atteindre celui général. La force d'un dirigeant réside non pas dans sa capacité à écraser tous ceux qui pensent autrement que lui, mais dans sa capacité à résister à la tentation de l'excès de pouvoir, du détournement du pouvoir d'Etat dans le sens exclusif de sa personne et sa cour. Il y a abus de pouvoir chaque fois que le pouvoir est exercé dans un sens pour lequel il n'est pas institué. C'est le lot quotidien de la gouvernance cahoteuse de la renaissance, autrement l'exercice zéro du pouvoir d'Etat. Et ce n'est pas étonnant que le Niger soit classé régulièrement dernier depuis 2011. Autant dire tout le long du règne de Mahamadou Issoufou. Que les princes actuels fassent cent ans au pouvoir ne changera rien. Ce sera la même gestion chaotique, le même égoïsme, le même degré zéro de l'exercice du pouvoir d'Etat. Les beaux et mielleux discours n'y chanteront rien, car sont totalement inefficaces pour influencer le quotidien des nigériens. Ces discours mensongers ne sont pas, qui plus est, pris en compte dans le calcul de l'IDH. **Bisso**

Affaire CCA/GC

# Bakari Seidou : la prison après les félicitations des donateurs

Depuis le 16 mai 2016, Bakari et ses compagnons d'infortune, en dehors de Idé Kalilou qui vient d'être libéré, crouissent dans les goulags de la Renaissance, ac-

zéro de l'exercice du pouvoir des camarades. Le pouvoir est conçu par les guristes comme le moyen de se faire plaisir et faire le plus grand mal à l'autre. Bakari est ses

veulent donner un certain statu divin, qu'il ne faut ni critiquer ni contredire. Parmi les multiples sources qui innocentent Bakari et ses camara-des, il y a l'audit interne commandité par les donateurs eux-mêmes en 2005. Rien d'anormal. Au contraire Bakari a été un gestionnaire hors pair, un mobilisateur des partenaires pour soutenir les personnes vulnérables dans notre pays. C'est pourquoi les représen-

tants de tous les partenaires ont dans une lettre datée du 18 juillet 2008, tenu à Bakari pour son « sens de responsabilité », son « dynamisme », et pour tous les efforts consentis au niveau du Dispositif national, dont il était l'un des principaux piliers. Les partenaires techniques, financiers et autres donateurs sont-ils compli-cés de Bakari, est-on tenté de se demander ? Lisez plutôt.



UNION EUROPEENNE  
Délégation de la Commission européenne en République du Niger  
Le Chef de file des PTF

Niamey, le 18 juillet 2008  
D(2008) - 1543/08

A  
Monsieur Bakari SEYDOU

**Objet :** Votre départ

Monsieur Bakari,

Les Partenaires Techniques et Financiers ont appris que vous avez été démis de vos fonctions de responsable de la Cellule des Crises Alimentaires du Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires.

Votre départ intervient lors d'une période particulièrement critique, dans un contexte de période de soudure et de vulnérabilité accrue des populations les plus vulnérables, en termes aussi de hausse rapide mondiale des prix des denrées alimentaires et de risques croissants d'insécurité alimentaire qui en résultent.

Sans préjuger des raisons qui motivent votre départ et que nous respectons, l'ensemble des PTF impliqués dans le DNP/GCA souhaitent saisir l'occasion de votre départ pour vous remercier vivement pour votre sens de responsabilité, pour votre dynamisme et pour tous les efforts que vous avez consentis au niveau du Dispositif National dont vous étiez l'un des principaux piliers nationaux.

La qualité exceptionnelle du Dispositif National, unanimement reconnue à l'échelle de la sous-région ouest-africaine, est à l'origine même de la confiance et donc des appuis fournis par de nombreux partenaires à la lutte contre l'insécurité alimentaire au Niger : vous en êtes personnellement en partie responsable. En effet, le doublement, en peu d'années, du nombre de signataires de l'Accord entre l'Etat du Niger et les Donateurs relatif au Renforcement du Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires en est la preuve la plus éclatante.

En vous souhaitant plein succès dans votre future vie professionnelle, nous vous remercions nos remerciements pour le travail accompli.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Bakari, l'expression de ma considération distinguée.

Rue du Commerce - Immeuble BIA 3<sup>ème</sup> étage - B.P. 10388 - Niamey Niger  
Téléphone Standard : (227) 20.73.23.60 / 20.73.85.83-84 Télécopieur : (227) 20.73.23.22  
Email : Delegation\_fln@nec.europa.eu - Site Web : http://www.delnec.ec.europa.eu

Signé:

Pour la Commission Européenne:

Le Chef de file des PTF

Pour la Coopération Belge:

Le Conseiller de Coopération

Pour l'Ambassade d'Allemagne:

Le Chargé d'affaires a.i.

Pour la Coopération Canadienne:

Le Chef de la Coopération

Pour la FAO:

Représentant Résident

Pour la Coopération Française:

Le Chef de Coopération a.i.

Pour la Coopération Italienne:

Le Chef du Bureau de Coopération

Pour le PAM:

Représentant Résident

Pour le PNUD:

Représentant Résident

Pour la Coopération Suisse:

Directrice Résidente

Pour UNICEF:

Représentant Adjoint

Pour USAID:

Country Program Manager

Copie: Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Président de la Commission Mixte de Concertation du Dispositif National de Prévention et de Gestion de Crises Alimentaires

cusés d'avoir détourné 30.500 tonnes de céréales, soit l'équivalent de 5 milliards FCFA, une aide gracieuse des partenaires et donateurs du Niger. Une preuve, parmi mille autres, du degré

camarades sont victimes de cet exercice le plus bas du pouvoir, car l'enquête de la Gendarmerie les a innocentés. Leur tort, c'est de ne pas soutenir Mahamadou Issoufou à qui certains

## AVIS D'APPEL A PROPOSITIONS DE PROJETS

**Mise en œuvre du Projet « Contribuer à la création d'un environnement de paix, propice à la conduite d'un processus électoral inclusif(Phase 1) »**



1. Agences internationales de développement, le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (UNDP), lancent un appel à propositions sous pli scellés pour la mise en œuvre d'un projet du Peace Building Fund.

2. La procédure est celle d'une manifestation à propositions avec une offre technique et financière accompagnée de documents de preuve des informations techniques et administratives fournies.

3. Les dossiers devront parvenir sous pli fermé au PNUD sis à la Maison des Nations Unies au plustard le vendredi 22 Mars 2019 à 12 h 00 en faisant référence à l'Appel à propositions de projets OSC Mise en œuvre des activités du projet intitulé : « Contribuer à la création d'un environnement de paix, propice à la conduite d'un processus électoral inclusif (Phase 1) ».

4. Les offres reçues après la date et l'heure stipulées ne seront acceptées en aucune circonstance. Les offres envoyées par voie postale après la date d'échéance ne seront pas enre-

gistrées et seront renvoyées toujours scellées ou seront détruites.

5. Un comité technique composé de la partie Gouvernementale, de UNFPA et du PNUD sera créé pour l'évaluation des offres et les propositions d'adjudication.

6. Le présent courrier ne doit nullement être interprété comme une offre à engager votre organisation.

7. L'UNFPA et l'UNDP encouragent vivement toutes les ONG et Associations de la Société Civile implantées dans les régions et répondant aux critères exigés dans les Termes de Référence (à retirer à la réception du PNUD, sise à la Maison des Nations Unies) à participer à l'appel à propositions.

N.B : Ni le PNUD, ni UNFPA ne seront responsables des frais engagés par les soumissionnaires dans le cadre de la collecte, la préparation ou la soumission des propositions.

**Les termes de références détaillés sont à retirer à la réception du PNUD tous les jours ouvrables de 10 à 12 heures.**

[Ndlr : Direction générale de la sécurité d'Etat] sont cités dans des affaires de trafics de drogue et qu'ils n'ont jamais été inquiétés par les autorités judiciaires nigériennes, le démantèlement d'un vaste réseau, en juin 2018, a été la preuve que des gangsters, magnas du cartel de la drogue, ont fait de Niamey, la plaque tournante de leurs activités criminelles.

**Qui sont ces hommes bien placés dans la haute sphère de l'Etat qui servent de couverture à ce trafic de drogue au Niger ?**

Niamey ne s'est jamais sentie véritablement en devoir de lutter contre le trafic de drogue. Le Président Issoufou n'en a jamais fait un cheval de bataille et le laxisme observé vis-à-vis des trafiquants découverts est si frappant que les Nigériens se laissent aller à de forts soupçons de complicité au sommet de l'Etat. Les cas Koré Ali, un homme d'affaires et conseiller à la présidence de la République, Sidi Lamine, un député du MPR Jamhuriya ainsi que des agents de la DGSE interpellés brièvement avant d'être remis en liberté, ont fini de convaincre les Nigériens quant à l'éten-

due des réseaux de complicité dont bénéficient les trafiquants de drogue. Qui est derrière ce trafic de drogue à Niamey ? Ou plutôt, qui sont ces hommes bien placés dans la haute sphère de l'Etat qui servent de couverture à ce trafic de drogue au Niger ? Si l'on ne dispose pas encore de preuves formelles, des pistes sérieuses existent toutefois. La découverte et la saisie par la police, d'un entrepôt où était stockée une dizaine de tonnes de résines de cannabis, a été possible grâce à des renseignements fournis par des hommes qui savent plus que ce qu'ils ont révélé de l'affaire. Le ministre de l'Intérieur, Mohamed Bazoum en particulier est interpellé sur ce fléau qui, dit-il, est la source de financement du terrorisme et du banditisme transfrontalier. Il doit, soutiennent nombre de Nigériens, collaborer à fond avec les autorités américaines de la DEA afin de dévoiler les identités des véritables patrons de ce trafic et tous ceux qui, au Niger, sont impliqués dans ces activités criminelles.

**Laboukoye**

## GRANDE PROMO DU 11 AU 24 MARS

**16 000 F**  
**DECODEUR HD + 2 MOIS**  
**D'ABONNEMENT ACCESS**

AVEC  AREWA 24



### PROFITEZ DE 150 CHAINES, RADIOS ET SERVICES

<b>INFORMATION</b>	<b>SERIE AFRICAINE ET NOVELAS</b>	<b>GENERALISTE</b>	<b>SPORT</b>	<b>RELIGION</b>
 CANAL 172	 CANAL 170	 CANAL 35	 CANAL 15	 CANAL 31
 CANAL 33	 CANAL 263	 PNUD	 CANAL 116	 CANAL 331
 CANAL 196	 CANAL 232			

**94 24 11 11** Tarif TTC en vigueur du 11 au 24 mars pour tout abonnement à la formule access de 2 mois lié à l'achat d'un décodeur HD (COUT D'UN APPEL LOCAL)

**LES BOUQUETS**  
**CANAL+**